

Sexe et genre : pour un dialogue interdisciplinaire au carrefour des sciences de la vie et des sciences humaines et sociales

Organisé par l'Institut Émilie du Châtelet et la chaire « Genre Mixité égalité femmes-hommes de l'école à l'entreprise » du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Vendredi 26 mai 2023

14h00 à 16h30 : Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Amphithéâtre Abbé Grégoire, 292 rue Saint Martin, 75003 Paris, Accès 16, niveau 0

Vous avez des difficultés pour venir au CNAM ? Vous pouvez nous en informer à l'adresse suivante : inechatelet@gmail.com

Philippe REIGNÉ est agrégé des facultés de droit et professeur du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ; il est membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE, UMR CNRS 3320, axe Genre).

Inceste, amours consanguines et vies communes atypiques

Qu'est-ce que l'inceste ? Il en existe deux conceptions. La première est celle de l'inceste civil, la seconde celle de l'inceste pénal. Aux termes du *Vocabulaire juridique Gérard Cornu*, l'inceste civil est l'« union en vue du mariage que la loi interdit entre les parents ou alliés qu'elle détermine », l'inceste pénal le « rapport sexuel entre proches parents incriminé comme agression ou atteinte sexuelle lorsque celle-ci est commise par un ascendant sur un mineur non marié ». L'inceste civil est une union que le droit refuse de reconnaître, alors que l'inceste pénal est une relation sexuelle que le droit désigne pour mieux la condamner.

Si l'inceste pénal est connu par les dossiers judiciaires et la grande presse, il n'en est pas de même de l'inceste civil que le droit, au contraire, dissimule. Les unions incestueuses librement consenties ont-elles cours ? Faut-il parler d'amours consanguines ? Existe-t-il d'autres modes de vie en commun tout aussi inhabituels ?

Bibliographie relative au sujet

- Glandier-Lescure (N.), *L'inceste en droit français contemporain*, P.U.A.M., 2006
- Legendre (P.), *L'incalculable objet de la transmission, étude sur le principe généalogique en Occident*, 2e éd., Fayard, 2004
- Harrison (K.), *Le Rapt*, Editions de l'Olivier, 1997 (trad. de The Kiss, Fourth Estate, 1997)
- Nin (A.), *Journal inédit et non expurgé des années 1932-1934*, Stock, 1995
- Hopkins (K.), « Le mariage frère-soeur en Egypte romaine », in P. Bonte (sous la direction de), *Épouser au plus proche*, Editions de l'EHESS, 1994, pp. 79-91
- Héritier (F.), *Les Deux Soeurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste*, Odile Jacob, 1994, 2012